

## **ENQUETEUR PRIVE**

### **Descriptif du métier et missions principales**

L'enquêteur privé ou détective privé mène des enquêtes pour le compte de ses clients à des fins de recherches de preuves ou d'informations pouvant les aider à se défendre ou à faire valoir leurs droits. Il doit collecter ces informations dans le respect de la légalité : les preuves doivent reposer sur les règles strictes du droit.

L'enquêteur privé travaille de jour comme de nuit, et doit être constamment disponible pour son client. Parmi les tâches les plus courantes qui rythment son quotidien : réaliser des filatures, recueillir des témoignages, parcourir des bases de données, prendre des photos, etc.

Par conséquent, le permis moto est souhaitable quant au permis voiture il est indispensable. La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères est également nécessaire.

L'enquêteur privé ou détective privé se consacre aussi bien aux affaires de mœurs (divorce, enlèvements d'enfants, etc.) qu'à la mise en évidence de fraudes industrielles (protection de brevets, contrefaçons, etc.) ou commerciales (travail clandestin, concurrence déloyale, escroquerie). Ces enquêtes sont menées à la demande de particuliers, d'entreprises, d'avocats, d'huissiers, etc.

Il peut être salarié au sein d'une agence ou devenir lui-même directeur d'agence.

On compte aujourd'hui en France environ 800 agences d'enquêteurs privés, alors qu'elles étaient près de 3 000 il y a une vingtaine d'années. Le renforcement du cadre législatif de cette profession (obligation d'obtenir un agrément nécessaire) explique, en partie, cette baisse du nombre d'agences, et donc d'emplois potentiels.

### **Conditions d'accès au métier**

#### **Diplôme requis**

Pour être détective privé, il faut obtenir l'un des titres et diplômes suivants

- CQP de salarié détective
- Titre certifié de détective, agent de recherches privées-direction des opérations (niveau bac+2 exigé) pour devenir directeur d'agence, collaborateur indépendant, enquêteur salarié. Titre indispensable pour exercer l'activité libérale de détective.

L'université propose 2 licences professionnelles :

- LP agent de recherches privées de Nimes ([www.unimes.fr](http://www.unimes.fr), rubrique formations /catalogue/licence professionnelle DP)
- [LP sécurité des biens et des personnes spécialité activités juridiques Paris II](#)

**Le parcours d'études avec l'Université Paris II Panthéon Assas**

- [Licence professionnelle « Sécurité des biens et des personnes parcours activités juridiques, directeur d'enquêtes privées »](#)

## **Qualités et compétences requises**

### - **Disponibilité**

L'enquêteur privé travaille de jour comme de nuit, et doit être constamment disponible pour son client. Il doit être prêt à partir en mission même à l'étranger.

### - **Observateur**

Un bon enquêteur privé se doit d'avoir un sens de l'observation supérieur à la moyenne. Aucun détail ne doit lui échapper.

### - **Patience**

Résoudre une enquête peut prendre plusieurs semaines voire plusieurs mois. L'enquêteur privé doit prendre le temps d'analyser la situation et ne pas se décourager.

### - **Discrétion**

L'enquêteur doit faire preuve de discrétion quand il réalise ses filatures afin de ne pas se faire démasquer.

### - **Persévérance**

### - **Sens relationnel**

Il doit avoir le sens des relations afin de pouvoir obtenir des informations auprès de différents contacts.

### - **Contentieux et moralité**

Soumis au secret professionnel, il ne doit pas divulguer ses contacts et rester discret à leur sujet.

## **Emploi**

### **Salaire du débutant**

Le salaire d'un détective privé employé dans une agence, à ses débuts, tourne autour de 1 500€ + primes. Il peut augmenter avec l'expérience en fonction de l'importance de la clientèle et des affaires traitées.

Après quelques années d'expérience, le détective privé peut monter sa propre agence. Une autorisation préfectorale est nécessaire pour ouvrir une agence, de même qu'une déclaration pour embaucher des salariés.

## **Pour aller plus loin**

### **1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO**

Logiciel Parcouréo (fiches métiers disponibles)

ONISEP. *Atlas de la formation initiale en France*. (CD rom pour rechercher des formations dans la France disponible sur les ordinateurs du CIO)

ONISEP Parcours. *Les métiers du droit*. 2016

ONISEP Parcours. *Les métiers de la justice*. 2020

L'ETUDIANT. *Le grand livre des métiers*. 2018

L'ETUDIANT. *Le grand livre des métiers*. 2020

Classeur CIDJ n°2.544

Dossier salle de documentation n°500

### **2) Liens utiles**

#### **Métiers et secteurs**

- **Esarp (Ecole supérieure des agents de recherches privées)**

Propose le CQP enquêteur, agent de recherche privées, ainsi que le titre professionnel de Directeur d'agences, détective, agent de recherches privées, directeur des opérations.

<https://www.ecole-detective.com/>

- **Institut de Formation des Agents de Recherches (IFAR)**

Organisme de formation référent de la profession, l'IFAR délivre sur son portail web toutes les informations que vous devez connaître avant de vous lancer dans le métier d'enquêteur

privé (comment devenir enquêteur ? quelles qualités requises ? quels emplois et débouchés ? etc.)

<https://www.ifar.one/>

- **Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS)**

Les missions du CNAPS : délivrer, suspendre ou retirer les agréments, autorisations et cartes professionnelles ; de contrôler la bonne exécution des pratiques professionnelles ; conseiller et assister, sur demande, tous les professionnels du secteur de la sécurité privée.

<http://www.cnaps.interieur.gouv.fr/>

### **Sources utilisées pour réaliser cette fiche**

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>
- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- Classeurs du CIDJ
- L'ETUDIANT. *Le grand livre des métiers*. 2020